

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SCORPION CLIMATE LEAK DETECTOR

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détecteur de fuites

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Scorpion Climate Ltd  
Unit 3, Deanland Industrial Estate  
Deanland Road, Golden Cross  
East Sussex BN27 3RP  
United Kingdom  
T: +44 (0)1825 872726  
E: sales@scorpionclimate.com  
www.scorpionclimate.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1825 872726

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification

##### Dangers physiques

Aérosol 3 - H229

##### Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319

##### Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

#### Santé humaine

Le gaz ou les vapeurs sont nocifs en exposition prolongée ou à fortes concentrations. À des concentrations élevées, les vapeurs et les aérosols ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Concentrer délibérément et inhaler le contenu de ce récipient est dangereux et peut être mortel.

#### Environnement

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

#### Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

|                                                                                                                                                |                                                                          |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>SODIUM LAURYL SARCOSINATE</b>                                                                                                               |                                                                          | <b>1-5%</b>   |
| <b>Numéro CAS:</b> 137-16-6 <b>Numéro CE:</b> 205-281-5 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119527780-39                                 |                                                                          |               |
| <b>Classification</b><br>Acute Tox. 2 - H330<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Eye Dam. 1 - H318                                                      | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>T;R23. Xi;R38,R41. |               |
| <b>NITRITE DE SODIUM</b>                                                                                                                       |                                                                          | <b>&lt;1%</b> |
| <b>Numéro CAS:</b> 7632-00-0 <b>Numéro CE:</b> 231-555-9 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119471836-27<br><b>Facteur M (aigu) = 1</b> |                                                                          |               |
| <b>Classification</b><br>Ox. Sol. 3 - H272<br>Acute Tox. 3 - H301<br>Aquatic Acute 1 - H400                                                    | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>O;R8 T;R25 N;R50   |               |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Information générale

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.

###### Inhalation

Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

###### Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir.

###### Contact cutané

Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau.

###### Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Dangers particuliers**

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

**5.3. Conseils aux pompiers****Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Avertir les pompiers qu'il y a des aérosols sur le site. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de nettoyage**

Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

**6.4. Référence à d'autres sections****SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions d'utilisations**

Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Précautions de stockage**

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection individuelle**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux

est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

**Protection des mains**

En raison de la forme de l'emballage, aérosol, le risque de contact avec la peau est faible. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

**Autre protection de la peau et du corps**

Non pertinent.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains après l'usage. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau.

**Protection respiratoire**

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Aérosol.

**Couleur**

N/A

**Odeur**

Pas d'odeur caractéristique.

**Point d'éclair**

>100°C

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

:

**Densité relative**

1.0 @ 20°C

**Solubilité(s)**

Soluble dans l'eau.

**Commentaires**

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

**9.2. Autres informations****SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique****Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles**

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Inconnu.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

100.000,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

56.49717514

#### **Inhalation**

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

#### **Ingestion**

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

#### **Contact cutané**

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Contact oculaire**

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

#### **Dangers chroniques et aigus pour la santé**

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. À des concentrations élevées, les vapeurs et les aérosols ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

#### **Voie d'exposition**

Inhalatoire

#### **Organes cibles**

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

#### **Symptômes**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

## SECTION 12: Informations écologiques

#### **Ecotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

Ne pas percer ou incinérer, même vide.

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Quantités Limitées.

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950  
N° ONU (IMDG) 1950  
N° ONU (IATA) 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS  
Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS  
Nom d'expédition (IATA) AEROSOLS  
Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.2  
Risque subsidiaire ADR/RID  
Etiquette ADR/RID 2.2  
Classe IMDG 2.2  
Etiquette IMDG  
Classe/division IATA 2.2  
Risque subsidiaire IATA

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage  
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ADN)

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de consignes  
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

Code de restriction en  
tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

**d'environnement****Législation UE**

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

**Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. British Aerosol Manufacturers Code of Practice 7th. Edition 1999

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****SECTION 16: Autres informations**

Date de révision 4/07/2014

Révision 1

Numéro de FDS 10794

Statut de la FDS Approuvé.

**Phrases de risque dans leur intégralité**

NC Non classé

R23 Toxique par inhalation.

R25 Toxique en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.